

À NANTERRE, LAMOTTE LANCE LA COMMERCIALISATION DU PREMIER PROGRAMME DE LA ZAC DES GROUES

Le Groupe Lamotte poursuit son développement en Ile-de-France. En groupement avec Brémond, il lance la commercialisation de son programme d'envergure baptisé La Forêt des Groues situé au cœur de la ZAC des Groues, un vaste espace de 65 ha aménagé par Paris La Défense.

Conçue dans une approche environnementale ambitieuse, La Forêt des Groues propose une nouvelle expérience de l'habitat, favorisant le

mieux vivre ensemble, le vivre autrement, en conciliant habitat participatif, mixité de programmation, mobilité douce, espaces partagés de convivialité et de télétravail, espaces verts généreux dont un verger et un potager communs.

La commercialisation de La Forêt des Groues a débuté en avant-première pour les Nanterriens.



©Le Blue Duck - Florence Delaby

// Renseignements

Maison des projets

269 rue de la Garenne - Nanterre.

LA FORÊT DES GROUES, UN PROGRAMME DÉJÀ EMBLÉMATIQUE

La Forêt des Groues, livrée fin 2023, comportera 148 logements répartis sur six bâtiments. L'une des originalités de ce programme est la mixité de destination : logements destinés en accession à la propriété, logements en co-conception, logements en coopérative d'habitants, logements sociaux pour Nanterre Coopérative Habitat, logements locatifs intermédiaires pour INLI, une crèche de 60 berceaux et de nombreux espaces partagés et communs : salle commune accessible à tous, vergers et potagers partagés.

CONTACT PRESSE

Côté environnemental, les logements seront labellisés NF Habitat HQE et E3 / C2, pour une partie des bâtiments. Ils garantissent tout d'abord un habitat exemplaire en matière de développement durable, de confort, de qualité de l'air, d'exigences acoustique et thermique, ainsi qu'une démarche visant à limiter l'empreinte carbone des logements : panneaux photovoltaïques en toiture, végétalisation des toitures, construction en structure bois.



Les espaces verts aux sols seront particulièrement soignés et aménagés pour respecter la biodiversité, avec des prairies, micro-forêt, sente végétale, noue. En plus des vergers et des potagers partagés, des jardinières seront installées en rive de toiture, créant ainsi des façades végétalisées. La naturalité est ici omniprésente pour devenir productrice de biodiversité.

Les voitures seront effacées du programme avec des stationnements en sous-sol, pour privilégier les mobilités douces.

Lamotte montre ainsi sa volonté de s'inscrire dans une démarche innovante de conception de l'habitat de demain. Toujours à l'écoute et fort de ses valeurs humaines qui font son ADN, Lamotte prouve dans ce projet sa capacité d'adaptation aux attentes et aux besoins des populations d'aujourd'hui et ses engagements pour un immobilier durable.

UN PROGRAMME CO-CONÇU DE MANIÈRE PARTICIPATIVE AU SERVICE DU MIEUX VIVRE ENSEMBLE

C'est sous la houlette de l'architecte Sonia Cortesse (agence ADSC), que La Forêt des Groues a été imaginée, avec Christian Hackel (agence M'Cub) et Julien Beller (agence Le 6B), en collaboration avec Olivier Van Poucke (Bocage Paysage).

Le projet a séduit l'aménageur et la Ville pour son approche participative. En effet, situé sur la partie la plus résidentielle de la ZAC (secteur Hanriot), il sera en partie co-réalisé avec les futurs habitants.



En partenariat avec Rabia Enckell (Courtoisie urbaine), les habitants peuvent s'impliquer dans la conception des logements et les modes de gestion des espaces communs. Objectif : imaginer, très en amont, d'autres manières d'habiter et de vivre ensemble. Une partie des appartements a notamment été co-conçue en mode participatif et une dizaine de familles ont ainsi été fédérées au sein d'une coopérative.

CONTACT PRESSE

La coopérative est une entité juridique constituée pour porter, financer, gérer un immeuble et mettre à la disposition de ses sociétaires (les coopérateurs) des logements et des espaces communs. C'est une manière de répondre aux besoins de certains foyers pour favoriser leur parcours résidentiel en accédant à un logement adapté à ses besoins et à ses capacités financières. Le projet est conçu à partir du groupe, de ses moyens, de ses valeurs et de ses attentes. La forme de gouvernance est partagée : un coopérateur = une voix.

La co-conception est un modèle où les acquéreurs sont identifiés en amont et participent à la conception des logements avec l'architecte du bâtiment. Cette formule permet de mieux intégrer les besoins et les contraintes des futurs acquéreurs afin de dessiner des logements sur-mesure en adéquation avec leurs besoins, modes de vie et leur capacité de financement.

LES GROUES, UN QUARTIER D'AVENIR À CONSTRUIRE

Le quartier des Groues, à Nanterre, se veut un lieu d'expérimentation pour inventer la ville durable de demain. Mixité, qualité de vie, services et excellence environnementale sont les maîtres mots de ce secteur en devenir. Il doit accueillir, à terme, plus de 5 000 logements, 65 000 m² de commerces ou équipements publics, et 225 000 m² de bureaux. Il bénéficiera bientôt du prolongement de la ligne de RER Éole en 2023 et de la gare de la ligne 15 du Grand Paris Express.



©Marcel Singe

// À PROPOS DE LAMOTTE

Lamotte intègre les savoir-faire et les expertises permettant d'être présent sur tous les segments de l'immobilier : construire, gérer, exploiter ou investir. Groupe familial indépendant, Lamotte réalise en 2020 un chiffre d'affaires cumulé de 331 969 K€ HT. Implanté dans les grandes métropoles françaises (Paris, Rennes, Nantes, Bordeaux, Lyon), le Groupe Lamotte accompagne avec ses 660 collaborateurs les mutations des villes et les grands projets de vie. En 2020, ce sont 1 225 logements réservés, 19 000 m² d'immobilier d'entreprise et commerces construits, 600 000 m² d'immobilier d'entreprise gérés, 4 890 logements gérés et 16 résidences services seniors exploitées.

www.lamotte.fr

CONTACT PRESSE